

Au Conseil Communal de la Commune de  
**SERVION**

Préavis municipal n° 07/2025

**Introduction d'une gestion électronique des documents (GED),  
renouvellement des infrastructures informatiques en partenariat avec  
les communes de Jorat-Mézières et Montpreveyres et acquisition du  
logiciel Polco.ch**

---

Madame la Présidente  
Monsieur le Vice-président  
Madame et Messieurs les Municipaux  
Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances chargée d'étudier le préavis susmentionné, s'est réunie le 18 novembre 2025 dans la composition suivante : Bernard Burri, Frédéric Maffei et Richard Sermier en tant que premier membre dans la fonction de Président-rapporteur pour élaborer ce rapport. La commission des finances a également rencontré le 10 novembre 2025 l'ensemble de la Municipalité, qui ont répondu à nos questions et ont clarifié certains points nécessitant des précisions.

La Commission des Finances souhaite saluer la démarche de mutualisation pour ce préavis, qui permet une optimisation de la dépense entre le plan d'investissement présenté lors du budget 2025 et ce projet.

**Conclusion :**

La Commission des Finances estime que les propositions formulées dans le préavis municipal n° 07-2025 sont équilibrées, responsables et appropriées à la situation financière actuelle de la Commune de Servion. En conséquence, elle recommande au Conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Les membres de la Commission des Finances :

Président-rapporteur

Richard Sermier

Membre

Bernard Burri

Membre

Frédéric Maffei

Servion, le 18 novembre 2025

---